

**Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 01 mars au 01 mars 2024**

Conformément à la réglementation applicable, Arkema déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014, entre le 01 mars et le 01 mars 2024

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	01/03/2024	FR0010313833	7000	94,5864	XPAR
			<b>TOTAL</b>	<b>7 000</b>	<b>94,5864</b>	

Les informations détaillées peuvent être consultées sur le site internet du groupe Arkema :

<https://www.arkema.com/fr/investisseurs/action-arkema/rachats-dactions/2022/>